

Si vous recevez cet e-mail en format texte, sans images, [cliquez ici!](#) .

E-News 25 - DECEMBRE 2019



E-News Helpdesk Chauffage PEB

**Dans cette édition de décembre 2019, découvrez les sujets suivants:**

- 1/ Retour sur la soirée d'information chauffage PEB du 10/12/2019
- 2/ Envoi de toutes les attestations à Bruxelles Environnement à partir du 1er janvier 2020
- 3/ Info-fiche exigences comptage
- 4/ Info-fiche entretien des conduits d'évacuation des gaz de combustion et le cas échéant d'amenée d'air comburant
- 5/ Formations pratiques à propos du réglage du brûleur dans le cadre de la conversion gaz L/H proposées par Gas.be

**1/ Retour sur la soirée d'information chauffage PEB du 10/12/2019**

Vous étiez plus de 250 professionnels actifs en Région de Bruxelles-Capitale à participer à la soirée d'information organisée par le helpdesk chauffage PEB. Merci d'avoir fait de cette soirée un réel succès. Les principaux sujets abordés portaient sur le logiciel pour l'encodage et la gestion des attestations qui sera mis à votre disposition dans le courant de l'année 2020 et 2 info-fiches concernant l'exigence de comptage et l'entretien des conduits d'évacuation des gaz de combustion et d'amenée d'air. Nous avons également présenté les formations pratiques organisées par Gas.be dans le cadre de la conversion gaz. Ensuite, nous avons fait le point sur l'état d'avancement des formations de recyclage.

Vos nombreuses questions étaient pertinentes et ont été entendues.  
Vous trouverez la présentation de la soirée [via ce lien](#).

## **2/ Envoi de toutes les attestations à Bruxelles Environnement à partir du 1er janvier 2020**

Afin d'augmenter le respect de la réglementation chauffage et climatisation PEB, il est important que Bruxelles Environnement ait une meilleure vision de son application. C'est dans cette optique que la réglementation prévoit que, dès le 1er janvier 2020, toutes les attestations devront être envoyées par les professionnels agréés à Bruxelles Environnement. Qu'elles concernent une réception PEB, un contrôle périodique PEB ou un diagnostic PEB, conforme ou non conforme. Un article dédié aux nouveaux modèles d'attestations est repris dans [l'e-news 23](#).

En attendant le nouveau logiciel, ces attestations sont à envoyer par mail à l'adresse :  
[attestations\\_chauffagepeb@environnement.brussels](mailto:attestations_chauffagepeb@environnement.brussels).

Afin de faciliter le suivi administratif, nous vous demandons d'indiquer dans l'objet de l'e-mail de quel acte réglementaire il s'agit et si la conclusion est conforme ou non conforme. Dès qu'il y a une attestation non-conforme dans les pièces jointes, ajoutez 'non conforme' dans l'objet.

Contrôle périodique PEB peut être raccourci en 'CP', réception PEB en 'REC' et diagnostic PEB en 'DIAG'. Conforme peut être abrégé par 'C' et non-conforme peut être abrégé par 'NC'

Exemples:

contrôle périodique PEB non-conforme	ou CP NC
contrôle périodique PEB-conforme	ou CP C
réception PEB non-conforme	ou REC NC

Bruxelles Environnement développe en ce moment un logiciel pour l'encodage et le traitement de vos attestations. Il sera mis gratuitement à votre disposition et permettra une simplification administrative. 2020 sera une année d'évolution digitale graduelle. Bruxelles Environnement mettra des moyens en œuvre pour vous accompagner au mieux dans ce changement.

Bruxelles Environnement tiendra également compte des logiciels existants afin de faciliter le travail administratif autant pour les professionnels agréés sur le terrain qui utilisent ces logiciels que le personnel de Bruxelles Environnement.

Vous serez tenus au courant de la mise à disposition de l'application dans une prochaine E-News.

### **3/ Info-fiche exigences comptage**

Une info-fiche a été mise à disposition des conseillers chauffage PEB, gestionnaires d'immeubles et bureaux d'études, pour les guider dans la mise en œuvre et la vérification de l'exigence relative aux compteurs à placer dans le cadre de la réglementation chauffage et climatisation PEB. L'info-fiche reprend des tableaux qui facilitent la mise en œuvre de l'exigence de comptage pour les systèmes de chauffage, de climatisation et d'eau chaude sanitaire avec notamment des chapitres dédiés au comptage au niveau de la production et de la distribution.

Le document peut être consulté [via ce lien](#).

### **4/ Info-fiche entretien des conduits d'évacuation des gaz de combustion et le cas échéant d'amenée d'air comburant**

Une info-fiche a été réalisée pour les techniciens chaudière PEB afin de préciser les actions à effectuer dans le cadre du contrôle périodique PEB au niveau de l'inspection et si nécessaire le nettoyage des conduits d'évacuation des gaz de combustion et d'amenée d'air comburant.

Ce document présente des méthodes pour vérifier l'état intérieur du conduit et le nettoyer si nécessaire. Il précise ce qu'on entend par parties individuelles ou collectives du conduit et illustre différents cas rencontrés.

Le document peut être consulté [via ce lien](#).

### **5/ Formations pratiques à propos du réglage du brûleur dans le cadre de la conversion gaz L/H proposées par Gas.be**

Dans [l'e-news 18](#), nous abordions le changement, à partir de 2020, du gaz distribué en Région de Bruxelles-Capitale. Les techniciens chaudière PEB GI et GII ont un rôle important dans cette transition. Ils font partie des professionnels habilités à vérifier la compatibilité des appareils au gaz riche (gaz H ou G20) et à régler, si nécessaire, le brûleur pour éviter un mauvais fonctionnement de l'appareil ou des risques d'intoxications au CO.

Un volet théorique et un volet pratique ont été intégrés dans la formation de recyclage à suivre avant fin 2020 dans le cadre de votre agrément.

A partir de janvier 2020, Gas.be organisera une formation complémentaire gratuite d'une durée de 3h, auquel vous êtes libres de participer. Le cours sera donné en petits groupes de 6 participants dans les locaux de Gas.be en français ou en néerlandais dans la matinée et dans l'après-midi.

Le cours comprend :

- un rappel théorique des réglages pour les appareils des catégories I2E(S) et I2E(R),

- une partie pratique sur des chaudières avec utilisation de [l'application « le gaz change »](#), les chaudières mises à disposition seront alimentées en gaz L et H.
- des observations des conséquences du changement de gaz.

Un iPad avec l'application et au besoin un appareil de mesure de combustion par 2 participants seront mis à disposition.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire à une formation via ce lien :

<https://traininggasconversion.gasevents.be/>

**Joyeuses fêtes de fin année et une heureuse année 2020 !**

à l'initiative de



Avec la participation de



Cet e-mail a été envoyé à [privacy policy](#) - Cliquez [ici](#) pour vous désinscrire.

Vous pouvez nous contacter au 078 15 44 50 - [pebchauffage@helpdeskbru.be](mailto:pebchauffage@helpdeskbru.be) - [www.pebchauffagebru.be](http://www.pebchauffagebru.be)